

Document à faire compléter par le titulaire du contrat de gaz uniquement dans le cas d'une installation collective de gaz et si vous ne renseignez pas le Code EAN ou le N°BCE/N° de référence

## Déclaration sur l'honneur par le titulaire du contrat de gaz

Effectuée dans le cadre de l'Article 45 de la loi du 30 octobre 2022 portant des mesures de soutien temporaires suite à la crise de l'énergie

En ce jour, je, soussigné(e)

[prénom] : .....

[nom] : .....

[Numéro national] : .....

Propriétaire / Copropriétaire / Syndic, agissant en tant que personne physique ou morale pour le compte de

[nom de l'ACP<sup>1</sup>] ..... (pas nécessaire si pas une ACP)

[N° BCE<sup>2</sup> de l'ACP] : ..... (pas nécessaire si pas une ACP)

Ayant, au 30 septembre 2022, un contrat de fourniture de gaz actif auprès de

[nom du fournisseur de gaz] .....

pour le compte des habitants de l'immeuble situé

[adresse de l'immeuble] : .....

via le point de raccordement

[code EAN du compteur de gaz<sup>3</sup>] : .....

déclare que

[prénom du demandeur] : .....

[nom du demandeur] .....

a bien contribué aux coûts de la fourniture de gaz.

Je joins une copie de la facture d'acompte ou de décompte relative au contrat de fourniture de gaz susmentionné.

Fait à ..... le .....

Signature<sup>4</sup>

<sup>1</sup> ACP = Association des copropriétaires

<sup>2</sup> BCE = Banque-Carrefour des Entreprises

(<https://kbopub.economie.fgov.be/kbopub/zoeknummerform.html?lang=fr>)

<sup>3</sup> Indiqué sur la facture - série de 18 chiffres commençant par 54

<sup>4</sup> Ce document ne peut être légalement signé que par le titulaire du contrat de gaz